



## MISSION

---

*Contribuer à la mobilité des personnes  
et des marchandises en assurant  
des services de transport maritime  
de qualité, sécuritaires et fiables,  
favorisant ainsi l'essor social,  
économique et touristique du Québec.*

# BREF HISTORIQUE



1971 Création de la Société des traversiers du Québec (STQ) afin de prendre en charge la traverse Québec—Lévis

1974 La Société des traversiers est mandatée par le gouvernement du Québec pour assurer des services de traversiers entre les rives du fleuve, des rivières et des lacs du Québec.

## **Au fil des ans, la Société prend en charge les traverses suivantes :**

1976 Matane—Baie-Comeau—Godbout  
Île aux Coudres—Saint-Joseph-de-la-Rive

1978 Sorel—Saint-Ignace-de-Loyola

1980 Tadoussac—Baie-Sainte-Catherine

## **La Société des traversiers du Québec devient responsable des contrats d'exploitation des traverses suivantes :**

1981 Île aux Grues—Montmagny

1993 Rivière-du-Loup—Saint-Siméon  
Île d'Entrée—Cap-aux-Meules

2000 Au printemps, le gouvernement fédéral cède dix quais au gouvernement du Québec, de Sorel à Baie-Comeau. En juin, le gouvernement québécois confie la gestion et l'entretien de ces dix quais à la Société des traversiers du Québec qui les utilisait déjà pour ses services de traversiers dans les municipalités suivantes:

- Baie-Comeau
- Matane
- Saint-Siméon
- Rivière-du-Loup
- Montmagny
- Saint-Antoine-de-l'Île aux Grues
- Saint-Joseph-de-la-Rive
- Saint-Bernard-de-l'Île aux Coudres
- Sorel
- Saint-Ignace-de-Loyola

